



Demande Autorité parentale exclusive

Par Birgitt

Bonjour!

Pourriez-vous m'indiquer si le fait pour 1 père de ne jamais venir voir ses enfants=(hors Jaf), ne pas payer de pension alimentaire, ne pas jamais fêter NOEL ou Anniversaires des enfants et de plus,avoir 1 mesure éducative pour 1 de ses autres enfants issu d'1 autre relation,relatant carences éducatives,et relationnelles,ayant conduit celui-ci à 1 éloignement par 1 internat; puis suite à 1 manoeuvre consistant à incriminer la mère en faisant faire 1 signalement vis à vis d'1 de ses enfants(seulement sur 2?)

aboutissant à 1 AEMO +active vers la mère.. (concernant malgré tout les 2 parents) et qui vient d'être arrêté au bout d' 1 an, par le juge des enfants dont le dossier retient toutefois

des relations " avec ses enfants pauvres"(essai mise en relation avec le père dont les conclusions reflètent l'absence totale de lien parental(enfant qui s'adresse et recherche en permanence l'éducateur en présence du père..

le père n'étant même pas présenté à l'audience du juge des enfants (sans aucune excuse ou argument d'absence) lors de la fin annoncée auparavant de la mesure...

peut objectiver 1 demande d'autorité parentale exclusive au vu de ce genre de comportement et de la charge totale éducative,santé et affective des enfants ? Et d'1 demande de visite accompagnée et aucun droit D' hébergement.

Merci pour votre réponse

Par Indigo26

Bonjour Birgitt,

Le père peut demander ce qu'il veut, à cette différence près que demander n'est pas obtenir.

Cdt,

Par Birgitt

Bonjour à vous!

Je vais reformuler ma question autrement..

Quand 1 Mère exerce de fait tous les jours et seule, et par obligation(père totalement absent de la vie de ses enfants,ne prenant aucune responsabilité dans leur vie,aucune initiative au niveau éducatif,santé,etc..)la mère fait seule toutes les démarches nécessaires(écoles,médicales,prises en charge spécifiques,loisirs,vacances,etc..) a t-elle des chances d'obtenir l'autorité exclusive de l'autorité parentale?

Et que cela implique t-il pour les 2 parents?

Merci d'avance pour votre réponse!